

Le dossier d'inscription, une fois complété et signé, doit être envoyé, accompagné des pièces demandées, à l'adresse scolarite@enib.fr pour le 22 août 2025.

Lorsqu'il vous est proposé plusieurs choix, cocher la case correspondant à votre réponse.

N'oubliez pas de signer votre dossier d'inscription dans le dernier cadre.

Cadre 1 - Etat civil

Ville de naissance : pour les villes de Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement.

Département ou pays de naissance :

- Pour la France métropolitaine : indiquer le libellé et le N° de département.
- Pour les DOM, TOM, pays étrangers : indiquer lisiblement le pays de naissance.

Cadre 2 - Situation familiale

Précisez si vous êtes seul(e) ou en couple (en concubinage, pacsé(e) ou marié(e)) et avec ou sans enfant à charge.

Les renseignements donnés doivent être cohérents avec ceux indiqués dans les cadres 12 (ressources du conjoint) et 20 (bénéficiaire de la Sécurité Sociale du conjoint ou concubin).

Cadre 3 - Handicap

Indiquez ici si vous êtes atteint d'un handicap reconnu (carte d'invalidité délivré par la MDPH).

Cadre 4 - Titre d'accès à l'enseignement supérieur

1. **Baccalauréat** : pour la série utilisez le tableau ci-dessous (sur la page suivante).
2. **Equivalence** : si vous êtes titulaire d'un titre étranger admis en équivalence ou de tout autre diplôme donnant accès aux études supérieures, vous devez l'indiquer ici, sans oublier l'année d'obtention.
3. **Type d'établissement** : celui fréquenté lors de l'obtention du titre renseigné précédemment. Indiquer le nom de l'établissement de la classe de terminale pour le baccalauréat.
4. **Département d'obtention** : indiquez le libellé du département puis le numéro de ce département.

(Tableau sur la page suivante)

TABLEAU DES TITRES D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CODE	INTITULE	CODE	INTITULE	CODE	INTITULE
ES	Economique et Social	S	Scientifique	L	Littérature
SMS	Sciences Médico-Sociales	TI2D	Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable	STI	Sciences et Techniques Industrielles
0021	BAC Professionnel Industriel	STAE	Sciences et Technologies Agronomie - Env.	STL	Sciences et Technologies de Laboratoire
STT	Sciences et Technologies Tertiaires (jusqu'en 2006)	STPA	Sciences et Technologies Produits Agro-alimentaires	STG	Sciences et Technologies de Gestion
STAV	Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant	ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social	AUTRE	Autre BAC
0001	BAC International	0022	BAC Professionnel Tertiaire	0023	BAC Professionnel Agricole
0000	Sans BAC	0032	Titre français admis en dispense	0031	Titre étranger admis en équivalence
0037	Autres cas de non bacheliers	0036	Validation études expériences professionnelles		

Cadre 5 - Adresses

Si l'adresse fixe est une adresse à l'étranger, ou dans un autre département, il est demandé d'indiquer l'adresse pour l'année en cours de façon précise afin de vous joindre plus facilement en cours d'année.

Si cette adresse n'est pas encore connue au moment de l'inscription, vous devrez la communiquer à la scolarité dès que possible.

Indiquer un numéro de téléphone portable valide en France et une adresse mail personnelle (renseignements OBLIGATOIRES).

Cadre 6 - Régime d'inscription et statut

- Formation initiale** : est en formation initiale tout individu n'ayant pas interrompu ses études plus d'une année depuis le baccalauréat. Le statut correspondant est celui d'étudiant sauf pour les personnes inscrites en tant qu'auditeur libre.
- Formation continue** : sont en formation continue, les personnes dont la reprise d'études est financée par un organisme (public ou privé). Le statut correspondant est celui de stagiaire de formation continue.
- Reprise d'études non financées** : concerne l'individu reprenant des études, après un arrêt d'au moins deux années, dès lors qu'il ne bénéficie pas d'une prise en charge dans le cadre d'un dispositif de la formation continue. Le statut correspondant est celui d'étudiant sauf pour les personnes inscrites en tant qu'auditeur libre.

Cadre 7 - Activité professionnelle

- **De l'étudiant** : si vous exercez une activité professionnelle vous devez :
 - Indiquer votre profession et reporter le code correspondant (voir tableau ci-dessous), exemple : Elève/Étudiant → code 84.
- **Du père et de la mère** : coder la profession des deux parents : voir tableau ci-dessous

TABLEAU DES PROFESSIONS (Catégories professionnelles)

10	Agriculteur exploitant	74	Retraité cadre
21	Artisan	75	Retraité profession intermédiaire
22	Commerçant et assimilé	77	Retraité employé
23	Chef d'entreprise 10 salariés ou plus	78	Retraité ouvrier
31	Profession libérale (médecin, notaire, avocat, architecte...)	81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
33	Cadre de la fonction publique	83	Militaire du contingent
34	Professeur, profession scientifique	84	Elève/Étudiant
35	Profession information/arts/spectacles	85	Sans profession -60 ans (hors retraité)
37	Cadre administratif et commercial d'entreprise	86	Sans profession +60 ans (hors retraité)
38	Ingénieur cadre technique d'entreprise	8A	Personne en recherche d'emploi
42	Instituteur et assimilé	99	Non renseigné (inconnu)
43	Profession intermédiaire santé et travail social	3A	Cadre SNCF
44	Clergé, religieux	3B	Cadre EDF GDF
45	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	3C	Officier et élève officier des armées et de la gendarmerie
46	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	3D	Médecin hospitalier (sans activité libérale)
47	Technicien	3E	Interne des hôpitaux
48	Contremaître, agent de maîtrise	3F	Clerc de notaire
52	Employé civil, agent de service de la fonction publique	4A	Maître auxiliaire
53	Policier, militaire	4B	Maître d'internat et surveillant d'externat
54	Employé administratif d'entreprise	4C	Conseiller d'éducation
55	Employé de commerce	4D	Technicien SNCF
56	Personnel de service direct aux particuliers	4E	Technicien EDF GDF
62	Ouvrier qualifié dans l'industrie	4F	Membre d'équipage (pêche, Marine Marchande)
63	Ouvrier qualifié dans l'artisanat	4G	Banque de France (personnel)
64	Chauffeur	5A	Employé SNCF
65	Ouvrier qualifié manut. Magasin. Transport	5B	Employé EDF GDF
67	Ouvrier non qualifié dans l'industrie	5C	Aide éducateur
68	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	6A	Ouvrier SNCF
69	Ouvrier agricole	6B	Ouvrier EDF GDF
71	Retraite agriculteur exploitant	7A	Retraité SNCF
72	Retraité artisan - commerce - chef d'entreprise	7B	Retraité Marine Marchande

Cadre 8 - Echanges internationaux

Indiquez si votre inscription se fait dans le cadre d'échanges internationaux.

Si c'est le cas, précisez s'il s'agit d'un départ ou d'une arrivée et le programme dont vous dépendez.

Indiquez ensuite :

- L'établissement et le pays d'accueil pour un départ (mobilité sortante),
- L'établissement et le pays d'origine pour une arrivée (mobilité entrante).

Cadre 9 - Situation année précédente

Indiquez ici votre situation de l'année universitaire 2023/2024 et en aucun cas une autre année.

Si l'année universitaire renseignée pour le dernier établissement fréquenté est 2023/2024, les renseignements indiqués ici doivent être les mêmes que ceux indiqués dans le cadre précédent.

- Enseignement secondaire : les formations secondaires françaises relèvent de cette modalité (terminale en général). Les lycées français à l'étranger font également partie de cette catégorie.
- Université : hors IUT ou école d'ingénieurs universitaire.
- Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire : concerne les étudiants scolarisés dans un établissement étranger supérieur ou secondaire.
- Autre établissement : hors secondaire, BTS, école d'ingénieurs, CPGE, université, IUT, Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire.

Cadre 10 - Inscription dans un autre établissement cette année universitaire

Indiquez si une autre inscription est prise pour l'année en cours dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

S'il y a plusieurs autres inscriptions, retenir la filière qui aboutit au niveau de formation le plus élevé.

Cadre 11 - Bourses

Indiquez l'aide financière ou l'allocation accordée par l'Etat, par les collectivités territoriales ou par un gouvernement étranger.

Pour les bourses de l'enseignement supérieur, joindre l'avis conditionnel de bourse du CROUS.

Cadre 12 - Assurance responsabilité civile

Indiquez quelle est votre assurance en responsabilité civile. Joindre un justificatif.

Cadre 13 – Etudiants Etrangers

Cette attestation n'est à signer que par les étudiants de nationalité étrangère.

Le montant légal de 620 € par mois et par personne est très en dessous de la réalité. Pour avoir un exemple de budget plus près de la réalité, vous pouvez consulter le site de Campus France (<https://www.campusfrance.org/fr/preparer-budget-etudiant-France>).

N'oubliez pas de signer votre dossier d'inscription dans le dernier cadre.